

HAUTS-DE-SEINE – SEVRES
CITE DES METIERS D'ART

**REHABILITATION DES BATIMENTS ROUX-SPITZ 2 ET BRUNAU
EN CITE DES METIERS D'ART**



VUE AERIENNE

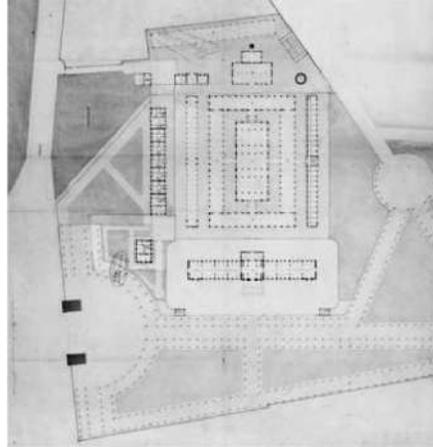


CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE MANUFACTURE DE SEVRES

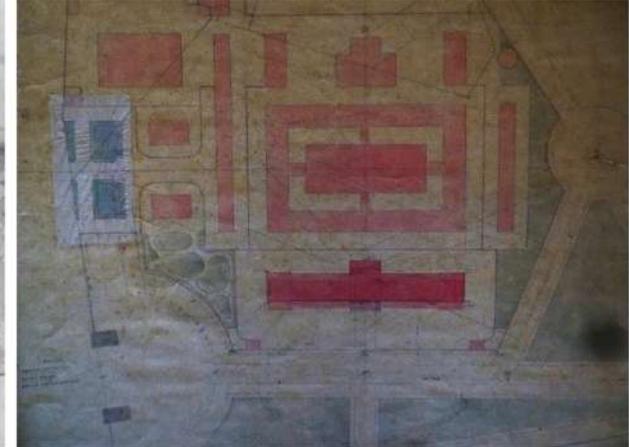
- Implantation sur des terrains amputés au bas-parc de Saint-Cloud et incorporés au territoire sévrien.

- Composition orthogonale avec des rues intérieures organisées sur un plan symétrique autour d'un axe perpendiculaire à la Seine.

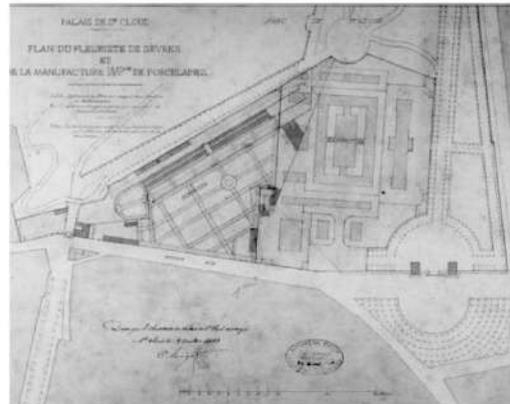
Mise en place du musée sur le front de Seine avec le bâtiment des fours et ateliers à l'arrière.



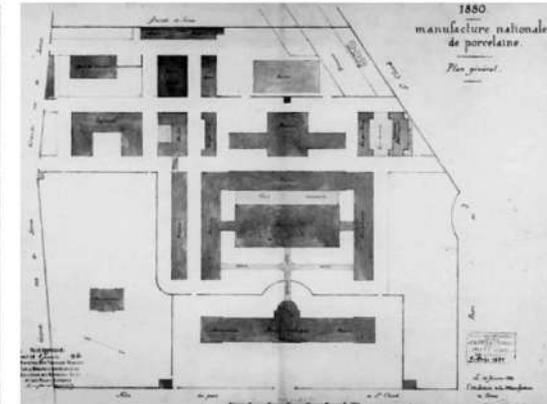
2- Plan masse de la nouvelle Manufacture de Sèvres - 1859 - Projet non réalisé de M. Laudin.
Source : Base Mérimée.



3- Plan masse - 1861 - Projet non réalisé de M. Laudin.
Source : Archives du Domaine de Saint-Cloud.



4- Plan masse de la nouvelle Manufacture et de la parcelle du Fleuriste du Parc de Saint-Cloud - 1863 - M. Laudin.
Source : Base Mérimée.



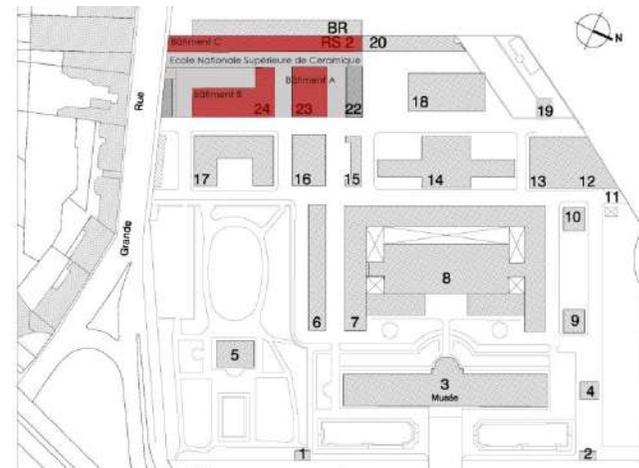
5- Plan masse approuvé par le Conseil Général des Bâtiments Civils - 1880 - M. Laudin.
Source : Base Mérimée.

CREATION DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE CERAMIQUE

- **1879** : Création par Jules Ferry, Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-arts, d'une école de céramique à Sèvres ayant pour but l'enseignement de la conception artistique.

- **1891** : Devant la montée de l'industrialisation, cette école n'est plus réservée au personnel de la Manufacture et a pour ambition de former des ingénieurs céramistes capables de diriger les nouvelles industries céramiques en expansion (usines de briques, produits sanitaires, matières réfractaires, etc).

- **1930** : Construction par Michel Roux-Spitz de trois bâtiments sur un bloc de terrain détaché au Sud-Ouest de la Manufacture : bâtiment A consacré à l'enseignement théorique, le bâtiment B à l'internat et services généraux et le bâtiment C aux travaux pratiques et ateliers.



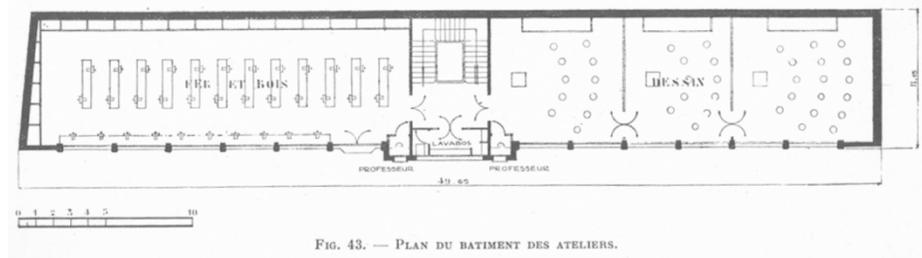
BATIMENT C - SALLES DE TRAVAUX PRATIQUES

- Adossement au mur de clôture séparant le domaine de Saint Cloud de la Manufacture de Sèvres.

- Edifice de plan rectangulaire composé d'un vestibule central avec de part et d'autre des ateliers.

RdC : salle de fours et moufles contigües au laboratoire de contrôle de la chauffe, salle de broyage des matières premières, de préparation des pâtes et fabrication mécanique de matériaux de construction.
R+1 : vaste atelier de façonnage, atelier pour la fabrication des moules et pour le travail du plâtre, salle d'émaillage.
R+2 : atelier pour le travail du fer et du bois et salles de dessin et de décoration céramique.

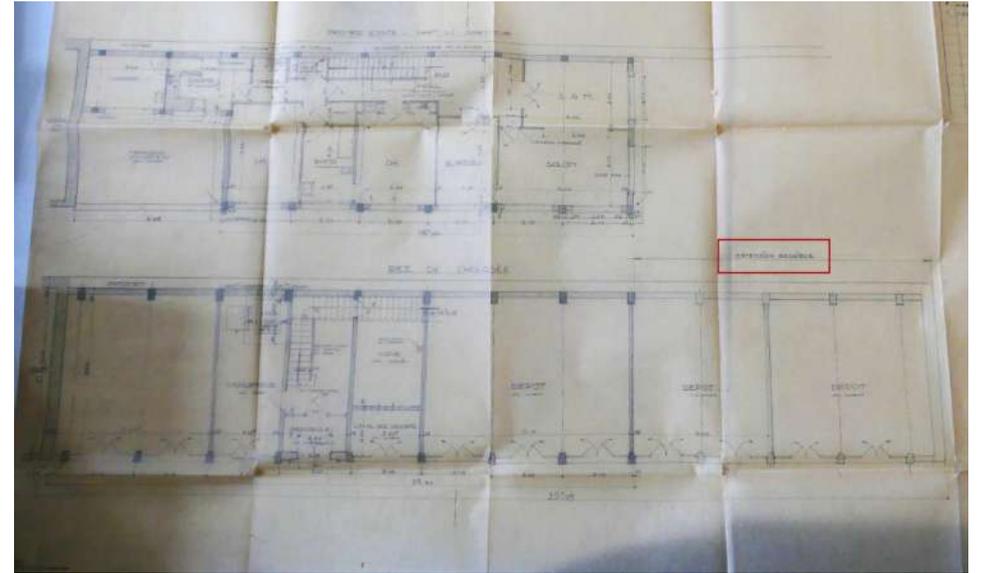
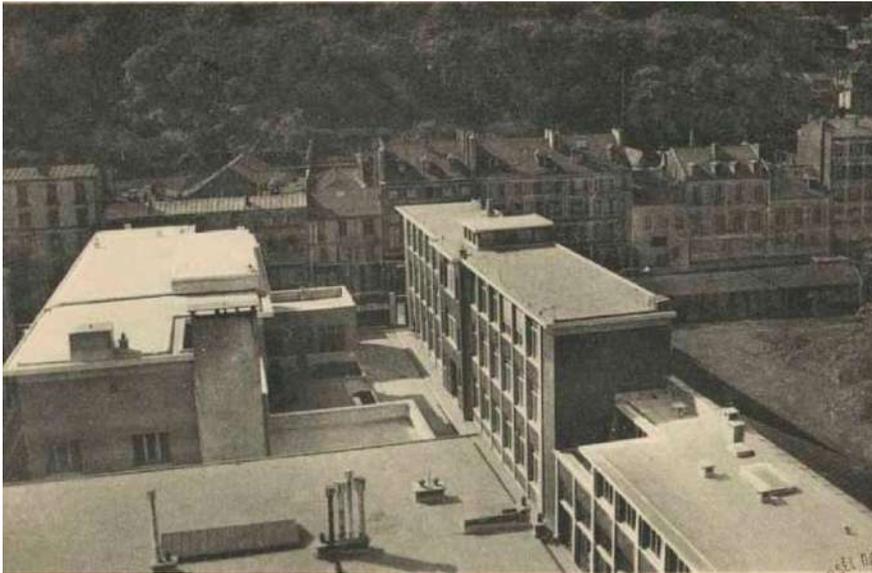
- Structure de portiques en béton armé offrant un plan libre permettant un flexibilité complète des aménagements intérieurs.



Plan du 2^{ème} étage projeté par M.Roux-Spitz du bâtiment des ateliers (bâtiment C).



BATIMENT Cbis – ATELIERS, DEPOTS ET APPARTEMENT DU DIRECTEUR



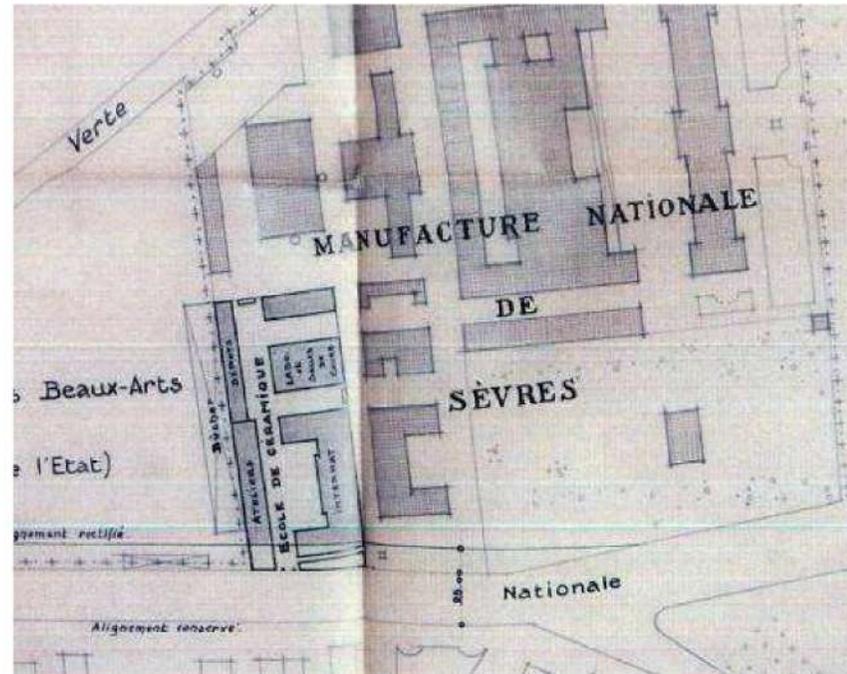
1933 : Construction d'une extension au bâtiment C reprenant le même système constructif.

SERVITUDE D'ALIGNEMENT DE LA ROUTE DE VERSAILLES

- Destruction de l'aile Sud du bâtiment B (bâtiment Roux-Spitz) lors des bombardements de la seconde guerre mondiale. Celle-ci ne peut être reconstruite car elle se situe sur la servitude d'alignement, par arrêté de 1944, en vue de l'élargissement de la route de Versailles.

- Le projet d'élargissement de la route de Versailles fait peser sur l'école une nouvelle "menace" d'amputation de surface, la démolition de deux travées au RdC et au R+1 du bâtiment C étant pressentie.

-L'établissement, accueillant de plus en plus d'élèves, exige donc que ces pertes, effectives et à venir, soient compensées. En réponse, M. Brunau est sollicité pour construire un nouveau bâtiment sur le Domaine de Saint-Cloud.



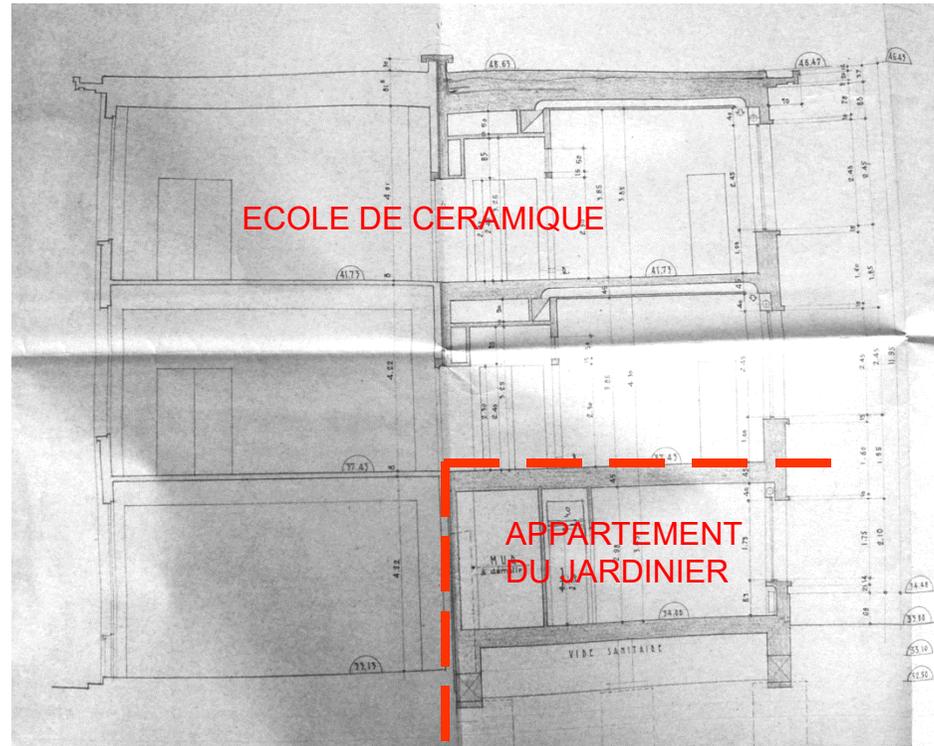
CONSTRUCTION DU BATIMENT BRUNAU

- **1951 - 1953** : Adossement sur la parcelle du Fleuriste d'un nouveau bâtiment contre la façade Ouest aveugle du bâtiment Roux-Spitz 2.

RdC : Appartement de jardinier et préau de stockage

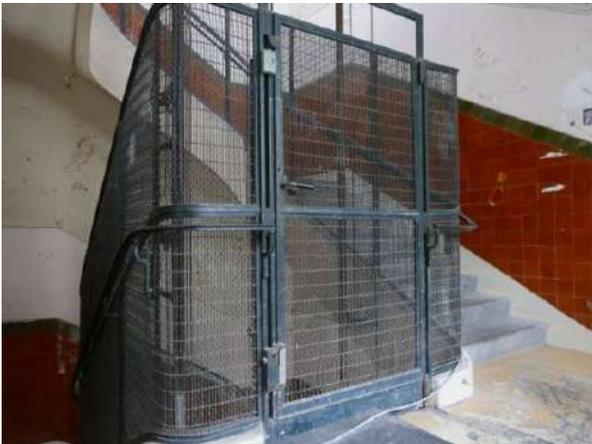
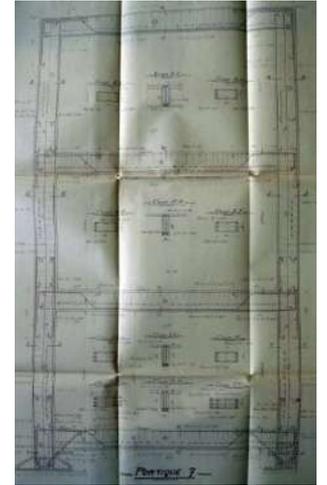
Étages : ateliers et salles de formation.

- Accès aux étages depuis le bâtiment C par le 6 Grande Rue.



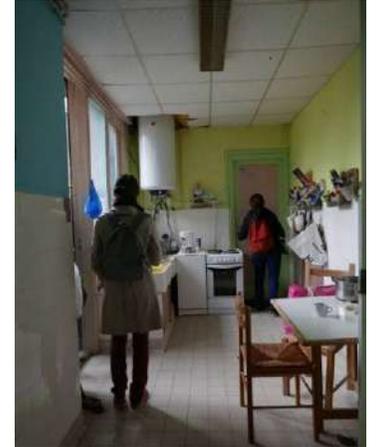
ETAT AVANT TRAVAUX

Bâtiment Roux-Spitz 2 - C



ETAT AVANT TRAVAUX

Bâtiment Roux-Spitz 2 - Cbis



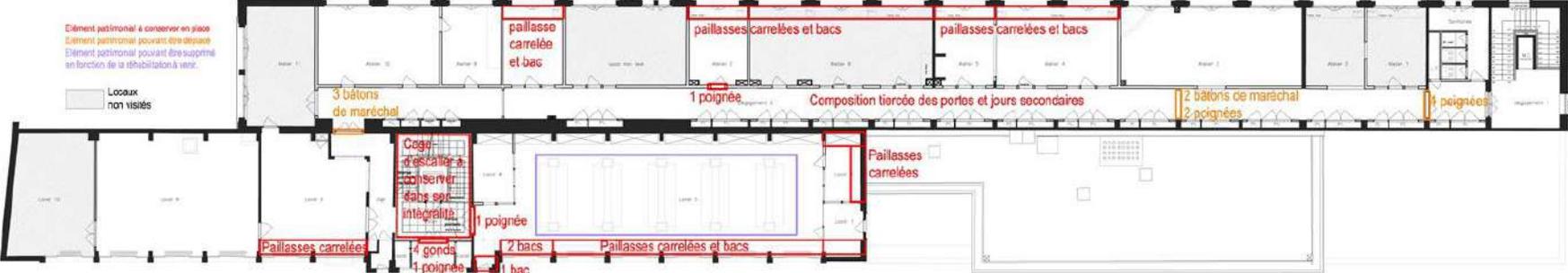
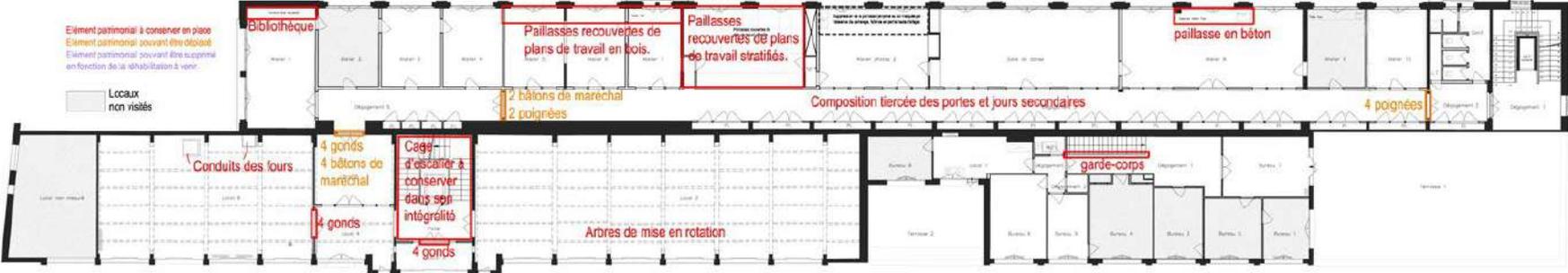
ETAT AVANT TRAVAUX

Bâtiment Brunau



ETAT AVANT TRAVAUX – DISPOSITIFS PATRIMONIAUX

Plans du R+1 et du R+2



ETAT AVANT TRAVAUX – DISPOSITIFS PATRIMONIAUX

Fiche patrimoniale

Intitulé : 1 - Menuiseries bois du bâtiment C - Michel Roux-Spitz

Matériaux : Bois, verre lisse, verre cathédrale, serrurerie en laiton.

Notice :

Chaque ensemble de menuiserie est composé de quatre vantaux à vitrage cathédrale surmontés d'une imposte à petit-bois à verre clair. Les deux ouvrants centraux en partie basse coulissent derrière les deux vantaux fixes, permettant ainsi de ne pas encombrer les paillasses aménagées en allège le long de la façade Est. En partie haute, quatre carreaux assurent la ventilation.

Aucun document d'archives consulté ne précise la raison de l'emploi différencié de verre cathédrale à hauteur d'œil et de verre clair en imposte. Peut-être était-ce dans le but d'assurer une lumière plus homogène, la volonté d'accentuer la concentration des élèves ou bien encore ne pas être vu depuis la rue.

La serrurerie en laiton est composée de poignées avec deux fixations "déportées", d'un système de crochet bloquant les deux ouvrants et de paumelles et gonds traditionnels.

Certaines menuiseries sont associées à des volets roulants en bois (anciennes salles de dessin à R+2 au Nord de la cage d'escalier). Leur quincaillerie a cependant disparu.

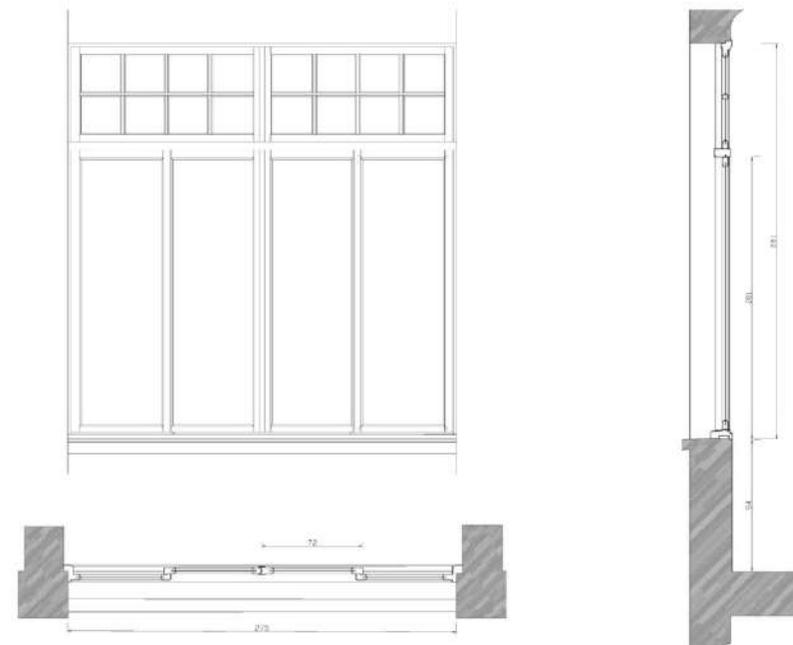
Etat de conservation :

Les importantes altérations affectant les menuiseries en bois témoignent de l'abandon de l'édifice. La peinture a quasiment disparu sur la totalité d'entre elles et le bois, exposé aux intempéries, est gercé en de multiples endroits. Les jets d'eau sont pour la plupart défallants et des pièces d'appuis sont pourries. Certaines menuiseries, sous l'action de l'humidité, sont gauchies et ne peuvent plus se fermer correctement. De plus, de nombreux éléments de serrurerie, dont les crochets de fermeture, sont manquants. Les étanchéités à l'eau et à l'air ne sont donc plus garanties par endroit. De nombreuses casses et manques sont également à recenser sur les verres. La serrurerie encore en place (poignées, paumelles, crochet de fermeture, etc...) est quant à elle dans un bon état de conservation.

Prescriptions :

L'état de dégradation avancé des menuiseries ainsi que leur moindre confort thermique (absence de joint, simple vitrage, etc...) conduisent à proposer leur remplacement à neuf. Leur dessin devra cependant être identique néanmoins la dissociation de la nature de vitrage entre la partie basse et la partie haute pourra être supprimée, l'absence de vue sur l'extérieur n'étant pas nécessairement confortable. Les sections des bâtis seront légèrement approfondies pour l'installation d'un double vitrage tout en maintenant les sections vues en élévation ainsi que la conception de la menuiserie (gueule de loup, etc...). Un second dispositif de fermeture s'avérera peut-être nécessaire pour garantir l'étanchéité à l'air en partie haute.

La serrurerie sera conservée, décapée et réinstallée. Les éléments manquants seront recréés à neuf.



ETAT AVANT TRAVAUX – DISPOSITIFS PATRIMONIAUX

Fiche patrimoniale

Intitulé : 5 - Cage d'escalier du bâtiment Roux-Spitz 2.

Matériaux : Volées d'escalier (marches, limon et paliers) en béton, crédence en carreaux vernissés (terre cuite à grain épais), cabine d'ascenseur en bois, gaine grillagée en métal.

Notice :

La distribution verticale du bâtiment Roux-Spitz 2 est regroupée dans un même volume. En effet, l'ascenseur est installé dans la trémie ouverte au cœur de la cage d'escalier qui bénéficie d'un éclairage zénithal accentuant la verticalité de l'espace.

L'escalier est réalisé en béton peint avec un léger effet de surface gaufré sur les marches et paliers. Une crédence carrelée de 183cm de hauteur est installée sur le pourtour de la cage d'escalier. Les carreaux en terre cuite ont une granulométrie prononcée leur donnant une matière nuancée et constituent vraisemblablement un échantillon du savoir-faire développé par l'école Nationale de la Céramique. Les faïences sont vernissées d'une teinte rouge vermillon avec un bandeau sommital vert. On peut noter que la pose des carreaux respecte l'orthogonalité de la cage d'escalier, introduisant de nombreuses découpes, tandis que le bandeau sommital suit, quant-à-lui, les rampants de l'escalier.

La distribution horizontale du bâtiment Roux-Spitz 2 est réduite au maximum, chaque palier d'escalier desservant à l'origine deux ateliers par des portes à double battant. Des enseignes indiquaient au-dessus des portes les fonctions de chaque atelier (fabrication des pâtes, façonnage, etc...). Une clôture vitrée à grands carreaux, dans laquelle est aménagée une double porte vitrée, cloisonne un espace sanitaire en façade et assure l'éclairage naturel des paliers.

Le plafond de la cage d'escalier est composé d'une dalle en partie centrale, supportant le moteur de l'ascenseur, avec sur sa périphérie, une verrière asymétrique redivisée en carré par des fers à T. Plus aucun élément de vitrage n'est malheureusement en place et la consultation des documents d'archives n'a pas permis de définir si ces verres étaient éventuellement colorés. Un édicule en sortie de toiture, percé sur ces trois faces, assure l'apport de lumière de la verrière et ménage également un espace technique pour la machinerie de l'ascenseur.

L'ascenseur est constitué d'une cabine en bois à panneaux recoupés d'éléments verticaux en verre armé à maille fine et est équipé d'une porte grillagée en accordéon. La cabine se déplace le long de deux guides verticaux de section circulaire et est manœuvrée par un étrier relié à des câbles avec poulies et contrepoids mues par le treuil du moteur électrique situé au-dessus de la dalle pleine de la verrière. L'habillage de la gaine assurant le rôle de garde-corps et de mise à distance de la machinerie est composé d'une grille à maille rectangulaire ondulée ponctuée de portes palières. Une main courante en fer forgé y est également installée. La serrurerie de la cage d'escalier est, de facture sobre, fait écho à la vocation fonctionnelle du bâtiment.

Etat de conservation :

La cage d'escalier souffre d'un manque d'entretien lié à l'abandon de l'édifice ainsi qu'à un défaut d'étanchéité au droit du lanteron. La peinture écaillée sur les murs du 2^{ème} étage, du plafond et l'usure des peintures de sol conduisent à donner un aspect défraîchi à ce volume d'autant plus que divers débris jonchent le palier du RdC et la cabine d'ascenseur dont le fonctionnement et l'état de conservation n'ont pu être vérifiés. La faïence murale est dans un bon état de conservation même si quelques casses et des manques au R+2 sont à déplorer. L'ensemble de la clôture vitrée de la verrière a disparu et les menuiseries métalliques du lanteron sont fortement corrodées.

Prescriptions :

La cage d'escalier, par l'ensemble de ces ouvrages la constituant, est un élément patrimonial cohérent à conserver. Elle témoigne du savoir-faire industriel et technique du début du XX^{ème} siècle même si chaque objet pris indépendamment ne constitue pas une œuvre majeure en soi. La conservation, dans sa quasi-totalité, des dispositions originelles conduit à s'attacher à la sauvegarde de cet espace.

Dans cet objectif, il est proposé de conserver l'ascenseur existant même si il ne répond pas aux normes d'accessibilité PMR et ne pourra pas forcément être remis en service (diagnostic à réaliser par un ascensionniste spécialisé). En effet, l'installation d'un ascenseur neuf, même dans une gaine vitrée, entrainerait la perte spatiale du vide de cage.

Des verres imprimés non teintés seront réinstallés dans la verrière sommitale. La serrurerie sera découpée et l'ensemble sera remis en peinture. Les carreaux manquants ou cassés seront restitués à l'identique.

Les diverses quincailleries caractéristiques de la construction (paumelles et gonds de porte en va et vient, poignées en laiton, bâtons de maréchal en aluminium, etc...) encore en place sur des portes isolées seront réinstallées en priorité sur les portes de la cage d'escalier. Dans cet esprit, les enseignes, qui ne pénalisent en rien de futurs aménagements et témoignent de l'affectation première du lieu, sont autant de clins d'œil à conserver.



ETAT AVANT TRAVAUX – DISPOSITIFS PATRIMONIAUX

Fiche patrimoniale

Intitulé : 12 - Portail porte latérale et piles béton à l'entrée de la voie pavée du 6 Grande Rue.

Matériaux : Acier, béton.

Notice :

Une porte latérale ajourée en serrurerie associée à un portail de même facture, cerné de deux piles en béton, assurent la clôture de l'ancienne Ecole Nationale de la Céramique de la Grande Rue de Sèvres. Le vocabulaire employé est caractéristique du style Art Déco développé dans l'entre-deux guerres.

Aucun document d'archives ne permet de l'attester mais on peut émettre l'hypothèse que cet ensemble en serrurerie ait été dessiné par Raymond Subes, ferronnier d'art ayant réalisé les garde-corps des cages d'escalier du bâtiment A (bâtiment Roux-Spitz).

Etat de conservation :

Le portail a été déposé au début des années 2000 et a été sommairement stocké sous un arbre de la Manufacture. Un portail métallique à barreaudage a été provisoirement mis en place. Le portail de R. Subes est très dégradé, une importante corrosion du métal étant à déplorer. Le métal a gonflé, s'est délité et de nombreux décors sont menacés... En septembre 2015, le portail a été déplacé et installé sur des palettes entre les bâtiments 9 et 10.

La porte latérale ainsi que les parties fixes du portail sont encore en place mais ils sont également corrodés sur de nombreuses zones.

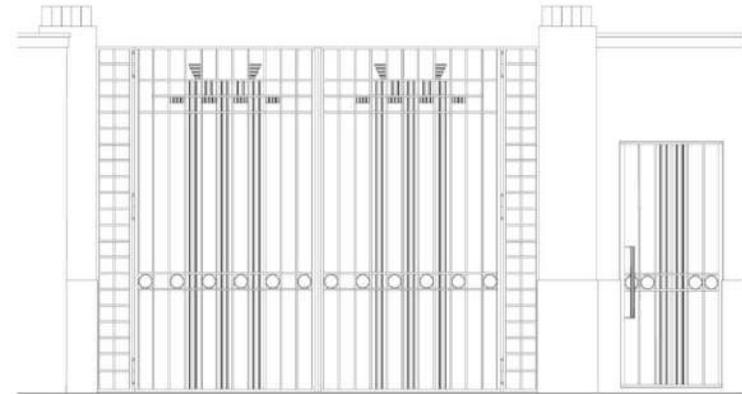
Les piles en béton présentent des éclats importants en partie haute laissant apparaître les armatures en métal qui se corrodent. Elles sont également encrassées et marquées par des coulures. Le couronnement de la pile Ouest est déchaussé. Des éléments en bronze (?) en applique sont encore en place côté Grande Rue ainsi que deux plaques en céramique précisant l'affectation première des lieux.

Prescriptions :

Ce témoin constitue un des plus beaux témoins de style Art Déco du site.

Un stockage soigneux à l'abri des intempéries et de l'humidité doit être envisagé au plus vite afin d'enrayer la détérioration du portail en attente de sa restauration.

L'élargissement de la Grande Rue de Sèvres contraint à déplacer cet ensemble qui pourra être réinstallé, après restauration, entre la deuxième et troisième travée du bâtiment Roux-Spitz 2. La totalité de ses dispositions architecturales (piles béton, porte latérale enchâssée dans un mur en enduit moucheté, etc...) devra être reconduite.



ETAT SANITAIRE – ROUX-SPITZ 2

Maçonneries extérieures :

- Eclatement des bétons et mise à nu des fers ; Faïençage des enduits ; Efflorescence ; Encrassement général. Etc...



Couverture :

- Revêtement en asphalte coulé en fin de vie ; Craquelures ; Engorgement du chéneau périphérique sans protection ; Eclatement des ouvrages en béton ; Absence de dalle de couronnement au droit de certaines souches, Etc...



ETAT SANITAIRE – ROUX-SPITZ 2

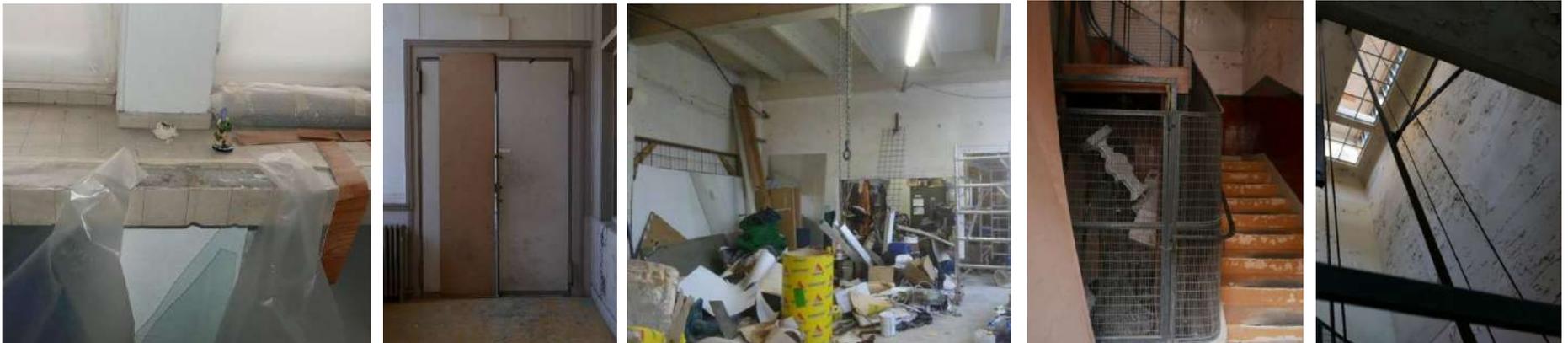
Menuiseries extérieures :

- Menuiseries bois : Jets d'eau et pièces d'appui pourris ; Ecaillage de la peinture ; Châssis gauchis ; Disparition de la serrurerie ; Etc...
- Menuiseries acier : Manque d'entretien, Ecaillage de la peinture et piqûres de rouille ; Corrosion avancée de quelques pare-close et plats ; Disparition de nombreux verres ; Lacunes de la serrurerie ; Etc...



Aménagements intérieurs :

- Abandon du lieu ; Portes intérieures rafistolées ; Altération des revêtements en céramique ; Infiltrations au droit de la cage d'escalier et faux-plafond à R+2, Etc...



ETAT SANITAIRE – BRUNAU

Maçonneries extérieures :

- Eclatement des bétons et miss à nu des fers ; Encrassement des ouvrages béton ; Efflorescence blanchâtre ; Intervention tardive inesthétique ; Etc...



Couverture :

- Revêtement en bitume en fin de vie ; Siphon obstrué et percement du chéneau ; Mitrons amiantés ; Etc...



ETAT SANITAIRE – BRUNAU

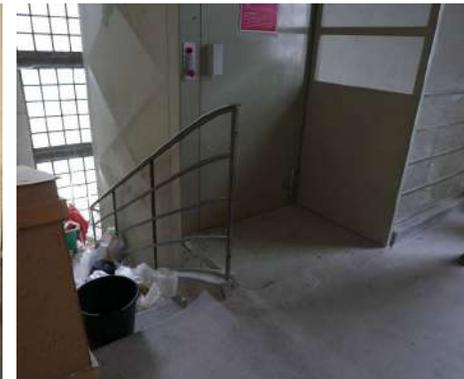
Menuiseries extérieures :

- Menuiseries bois : Jets d'eau et pièces d'appui pourris ; Ecaillage de la peinture ; Volets roulants obsolètes ; Pavés de verre fendus ; Etc...



Aménagements intérieurs :

- Abandon du lieu ; Altération des revêtements en céramique ; Mise en place d'un faux-plafond dans le couloir ; Aménagement d'un monte-charge dans le vide de cage ; Etc...



CHANTIER – EXTERIEURS ROUX-SPITZ



CHANTIER – EXTERIEURS ROUX-SPITZ



CHANTIER – EXTERIEURS BRUNAU



CHANTIER – PREAU BRUNAU



ETAT PROJETE COMPOSITION GENERALE

LEGENDE ETAT PROJETE

 Distribution verticale	 Placés d'eau pontons, sanitaire-douches	
 Distribution horizontale	 Locaux techniques (local ménage, poêle, chauffage, TOST, poste de transformation EDF, TDT, etc.)	
 Espace administratif	 Grands ateliers (6)	 E.C. Ever conservé
 Stockage administratif	 Ateliers de taille moyenne (7)	 E.N. Ever neuf
 Showroom	 Petits ateliers (11)	 P.C. Parilasse conservée
 Stockage showroom	 Stockage artisans	 P.N. Parilasse neuve
 Fablab / Incubateur / Coworking		
 Espace de convivialité		



RDC

CHANTIER - SHOWROOM



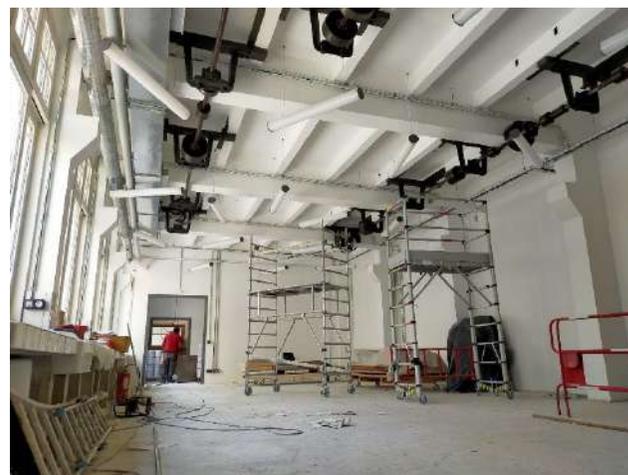
CHANTIER – ESPACE CONVIVIALITE



CHANTIER - COWORKING



CHANTIER – INCUBATEUR / MAKERLAB



CHANTIER – DISTRIBUTION VERTICALE ROUX-SPITZ



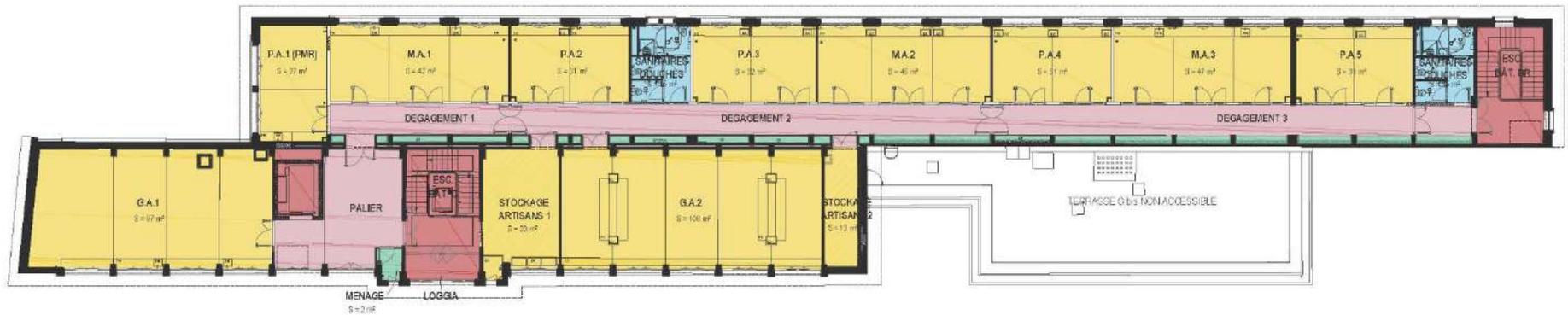
CHANTIER – DISTRIBUTION VERTICALE BRUNAU



ETAT PROJETE COMPOSITION GENERALE

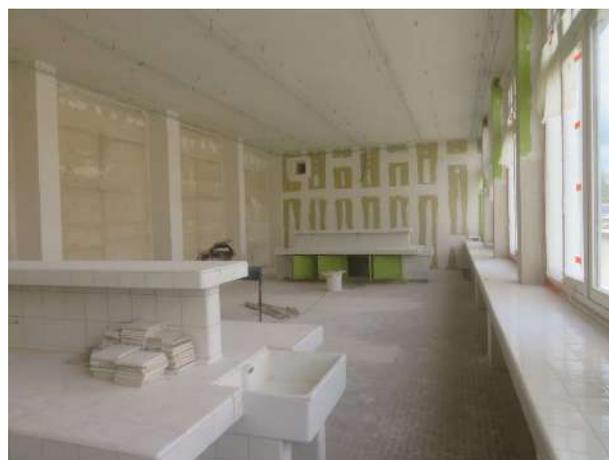
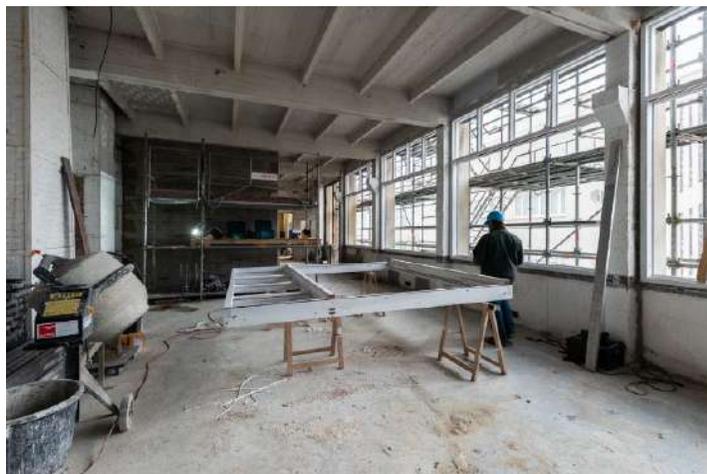


R+1

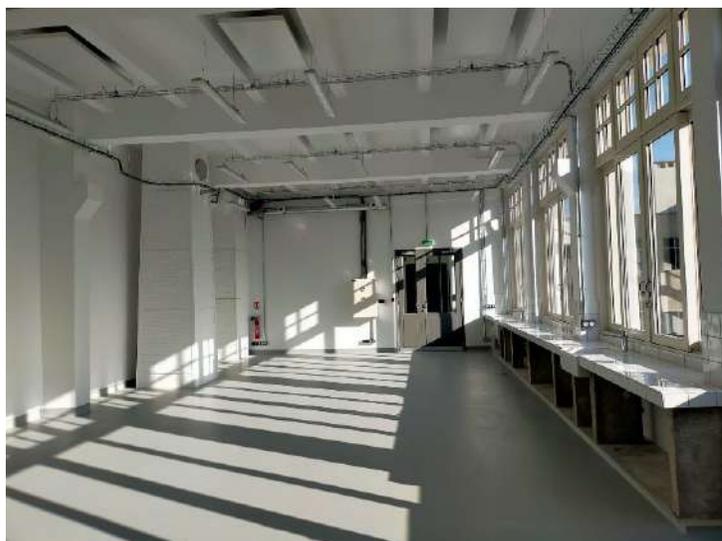


R+2

CHANTIER – ATELIERS ROUX-SPITZ



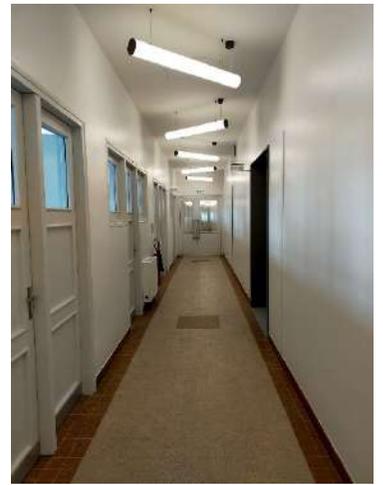
CHANTIER – ATELIERS ROUX-SPITZ



CHANTIER – ATELIERS BRUNAU



CHANTIER – DISTRIBUTION BRUNAU



ETAT PROJETE

RUELLE PAVEE ET AIRE DE STATIONNEMENT



CHANTIER RUELLE PAVEE



CHANTIER AIRE DE STATIONNEMENT



PROMENADE DES JARDINS



PROMENADE DES JARDINS

